

# Lampsile fasciolée

Toutes les autres zones dans un rayon de 5 km de l'endroit où a été observée une lampsile fasciolée, où la profondeur de l'eau ne dépasse pas 2 m.

La partie ou les parties d'un cours d'eau dans un rayon de 5 km de l'endroit où a été observée une lampsile fasciolée, qui présentent les caractéristiques d'un habitat convenable

5 km

## Légende

- Occurrence de l'espèce
- Habitat de catégorie 1 (faible tolérance aux perturbations)
- Habitat de catégorie 3 (tolérance élevée aux perturbations)